



DÉMARCHE PARTICIPATIVE

Pully - Cœur de ville

Rapport à destination des professionnels de l'aménagement Séquence 2 - La place de la Clergère et ses abords



Étude commanditée par la Ville de Pully, Direction de l'urbanisme et de l'environnement
Mandat réalisé par l'équipe PlanI-D - Institut G2C - Heig-vd - Hes-so
en partenariat avec l'équipe de l'institut inPACT - hepia - Hes-so



TABLES DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS ET MANDATAIRES	4
1. INTRODUCTION	5
2. RAPPEL DE LA DÉMARCHE PULLY - COEUR DE VILLE	6
3. SYNTHÈSE DES PROPOSITIONS DES PARTICIPANTS	8
3.1 DIAGNOSTIC DES FAIBLESSES CONSENSUELLES & DÉBATTUES	9
3.2 DIAGNOSTIC DES FORCES CONSENSUELLES & DÉBATTUES	10
4. ANNEXES <i>SÉQUENCE 2</i>	13
5. ANNEXES <i>POUR ALLER PLUS LOIN</i>	14



REMERCIEMENTS ET MANDATAIRES

Nos chaleureux remerciements vont à l'ensemble des participants aux quatre événements et ateliers de la démarche participative de la place de la Clergère et ses abords. Grâce à leur investissement, il nous a été possible de récolter les précieuses informations traduites dans ce document technique.

Nous tenons également à remercier vivement les équipes du Media Engineering Institute (MEI) de la Haute École d'Ingénierie et de Gestion du canton de Vaud pour la réalisation des films des maquettes et du site web.

3

La séquence 2 de la démarche participative intitulée « la place de la Clergère et ses abords » a été réalisée par

Florent Joerin (Dr, professeur, Heig-vd)
Elie De Castro (collaborateur scientifique, Heig-vd)

en partenariat avec

Natacha Guillaumont (Dr, professeure, hepia)
Romain Legros (assistant de recherche, hepia)
Anne-Sophie Perrot (Dr, enseignante ENSP Versailles-Marseille, France)

Pour citer ce document

De Castro E., Joerin F., Legros R., Guillaumont N., Perrot A.-S., Pully - Cœur de ville. Rapport à destination des professionnels de l'aménagement, Séquence 2 - La place de la Clergère et ses abords, rapport réalisé sur mandat de la Ville de Pully - Direction de l'urbanisme et de l'environnement, Hes- so / Heig-vd / Institut G2C - Equipe PlanI-D, Hes-so / hepia - Institut inPACT, 10 octobre 2016, 13 p.

Page de couverture : illustration © Heig-vd, Sandrine Divorve.

Haute école d'ingénierie et de gestion du canton de Vaud
Institut G2C - Equipe PlanI-D
Route de Cheseaux 1
CH-1401 Yverdon-les-Bains
florent.joerin@heig-vd.ch

Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève
Institut inPACT
Rue de la Prairie 4
CH-1202 Genève
natacha.guillaumont@hesge.ch

Yverdon-les-Bains/Genève, le 10 octobre 2016



1. INTRODUCTION

Ce rapport public est élaboré par les mandataires (Heig-vd, hepia), à l'intention des services techniques de la Ville de Pully, il a pour objectifs de :

- Synthétiser les résultats de la séquence 2 - *la place de la Clergère et ses abords*
- Rétrocéder le travail des participants aux différents ateliers
- Proposer une vision complète et simplifiée des résultats
- Faciliter la compréhension et l'intégration de la démarche auprès des concepteurs d'espaces publics en mobilisant des plans, photographies et schémas

Ce document est constitué ; des résultats des ateliers au regard des participants ; d'une planche du diagnostic des forces consensuelles & débattues, d'une planche des faiblesses consensuelles et débattues, des principes clés pour une future place de la Clergère.

	 CONSENSUELLES	DÉBATTUES
PLANCHE 1 FORCES	Ce sont les aspects apportant une plus-value à l'espace, ceux qui sont appréciés et qui forment un consensus, qui regroupent plus de la majorité des avis des participants.	Ce sont les aspects sur lesquels les participants sont partagés, qui ne regroupent pas la majorité des avis.
PLANCHE 2 FAIBLESSES	Ce sont les aspects générant une frustration, soulignant une carence ou étant incomplets et qui forment un consensus, qui regroupent plus de la majorité des avis des participants.	Ce sont les aspects générant une frustration, soulignant une carence ou étant incomplets et sur lequel les participants sont partagés, qui ne regroupent pas la majorité des avis.



2. RAPPEL DE LA DÉMARCHE PULLY - COEUR DE VILLE

Le coeur de ville de Pully est en pleine mutation et de nombreux projets visent à réaménager le centre-ville. Afin d'intégrer les habitants de la commune et ses usagers à la réflexion sur la métamorphose des espaces publics du coeur de ville, la Ville de Pully a mandaté la Heig-vd afin de réaliser une démarche de participation publique.



La première séquence du diagnostic s'est déroulée d'octobre à décembre 2015 sous la forme d'une enquête par questionnaire (1338 réponses exploitables) et d'ateliers de discussions (80 participants). Les principaux objectifs étaient d'établir un portrait des représentations, des usages et des attentes de la population pullliérane et des usagers du centre, ainsi que de mobiliser ces derniers afin de préparer les changements à venir. Les résultats obtenus ont permis de définir le centre géographique de Pully, de qualifier l'image générale du centre, de traiter du niveau de satisfaction, de la connectivité, etc. cf. *Rapport de synthèse du diagnostic participatif*.

La deuxième séquence du diagnostic, qui fait l'objet de ce rapport, a débuté en avril et s'est terminée en juin 2016. Les habitants et usagers ont été invités à traiter de cette place autour de quatre évènements :

- **Conférence-débat, 26 avril 2016**

L'évènement a été l'occasion de questionner notre rapport à la mobilité urbaine. Le professeur Yves Delacrétaiz (Prof., Dr en mobilité Heig-vd) a permis de retracer l'évolution historique de la mobilité par une conférence illustrée d'exemples de Suisse et d'Europe. Parallèlement, des ateliers de discussion menés avec les participants ont permis d'identifier leur façon de la percevoir et de la gérer.



Les échanges ont mis en évidence la nécessité de développer la **mobilité douce** et les **transports publics** avec pour objectifs d'offrir une plus-value de qualité de vie au centre-ville, d'améliorer la **complémentarité des modes** tout en conservant une part vitale du trafic indispensable à la vie commerciale du coeur de ville. cf. *Rapport et vidéo de la conférence-débat sur la mobilité urbaine à Pully*.

- **Diagnostic local, 3 mai 2016**

Les participants ont exploré la place de la Clergère et ses abords au travers de cinq postes constitués de photographies présentant ses sous-espaces : l'av. de Lavaux, le pont du Prieuré, l'axe de l'Octogone à la passerelle Verdaine, la place au sud-est et la place au sud-ouest.

En se déplaçant sans contraintes de panneau en panneau, en discutant entre eux, en échangeant avec l'animateur ou en s'exprimant seul, les participants ont pu témoigner





de leurs anecdotes du passé, de leurs expériences d'aujourd'hui et de leurs aspirations pour l'avenir.

Le dialogue a permis d'établir un diagnostic tout en soulignant les forces des lieux : l'importance de **l'échelle du piéton**, la circulation comme principale fonction d'usage ainsi que **la vue sur le grand paysage** depuis les passerelles. Les faiblesses se sont principalement concentrées sur les fonctions souhaitées pour les espaces et faisant défaut à ce jour ; **circuler, s'installer, favoriser la rencontre**, et ont directement fait l'objet de propositions d'aménagements concrets ; **travailler les sols, les matériaux, porter une attention accrue à la végétation, aux mobiliers urbains et à la signalétique**.

- **1er atelier maquette, 23 mai 2016**

Les ateliers maquettes ont eu l'ambition de travailler avec les participants sur les enjeux du réaménagement de la place de la Clergère et de ses abords. Grâce à une base identique (fond de maquette) ainsi qu'à une multitude de matériaux aisément manipulables, ils ont pu faire émerger progressivement leurs visions de l'aménagement de cet espace. Ils ont été accompagnés par des architectes-paysagistes (hepia) qui stimulaient les questionnements relatifs aux usages, à la verdure, aux ambiances, à la lumière, aux matériaux, etc.

Les huit versions des maquettes réalisées ont mis en relief l'importance de **l'articulation multimodale**, ainsi que le souhait de **création d'une place piétonne** (cf. *Vidéos sur coeurdeville.pully.ch*). Ces deux principes ont donné naissance tantôt à une place minérale, tantôt à une place plantée, exposée au sud et ensoleillée, accompagnée d'eau, etc. Ainsi, c'est par une riche diversité d'ambiances propres à chaque groupe de travail qu'ont pu se révéler les aspirations et les visions citoyennes. cf. *Synthèse de l'atelier maquette du 23 mai 2016*.

- **2e atelier maquette, 18 juin 2016**

Reprenant les huit hypothèses de réaménagement proposées par les participants du 23 mai, l'équipe d'animateurs (Heig-vd, hepia) a défini trois familles de projets à partir de l'atelier précédent :

- A. « Avec ou sans la route, quels espaces publics »
Il s'agissait d'étudier deux versions et deux attitudes d'interventions. La première, un tunnel libérant l'av. de Lavaux de la circulation automobile. La deuxième consistant à conserver la route en surface.
- B. « Zone 20km/h, une place centrale »
La proposition était d'élargir la réflexion de l'espace public sur une place devenant « centrale » grâce à la création d'une zone de rencontre induite par une limitation de la circulation à 20km/h.
- C. « Des placettes, une promenade »
L'enjeu était de concevoir la place de la Clergère comme une séquence dans une promenade, reliant un ensemble de placettes réparties sur le périmètre.

L'exercice a mis en évidence une volonté de mieux **gérer la place dévolue à la mobilité automobile** ainsi que la nécessité de parvenir à **aménager un espace ouvert, convivial à l'échelle du piéton** afin de profiter d'une entrée de ville accueillante. Ces intentions se traduisent par une attention particulière aux **ombres**, à **l'humidité** et à **la végétation**, de l'opportunité de **l'ensoleillement offert au nord** de l'espace et qui pourrait accueillir un espace public au bénéfice d'une courbure de l'avenue au Sud. cf. *Synthèse de l'atelier maquette du 18 juin 2016, vidéos sur coeurdeville.pully.ch*



3. SYNTHÈSE DES PROPOSITIONS DES PARTICIPANTS

Cette 2ème séquence de la démarche participative a permis de souligner l'intérêt des participants, des habitants de la commune de Pully et des usagers pour l'avenir de leur centre-ville. Les réflexions, qui se sont réparties sur deux mois, ont permis d'accroître la sensibilité liée aux enjeux des métamorphoses urbaines et du réaménagement de la place de la Clergère et ses abords.

Les échanges entre habitants et usagers lors de la conférence-débat sur le thème de la mobilité urbaine ont permis de dépasser le seul enjeu de la mobilité. Les discussions se sont concentrées autour de trois thématiques : **la mobilité**, **la place du piéton** et **les espaces publics**.

L'implication des participants a permis de mettre en évidence un déséquilibre de l'agencement de l'espace en faveur de la mobilité automobile. L'avenue de Lavaux, en tant qu'axe automobile, est perçue comme génératrice du syndrome de coupure urbaine qui structure la place et les circulations des différents usagers (piétons, vélos, etc). Les participants ont souligné que le sentiment de discontinuité n'était perceptible qu'à l'échelle du piéton et qu'il se trouve fortement accru par une perméabilité piétonne quasi inexistante. Ainsi l'espace piéton praticable est limité aux espaces résiduels. Toutefois, l'avenue de Lavaux en tant qu'axe automobile structurant l'accès au coeur de Pully, ou vers l'extérieur de la commune, n'a pas été remise en question. Les discussions ont souligné le besoin de fixer un cadre davantage contraignant au trafic, mais qui reste néanmoins favorable aux transports publics en site propre tout en y adjoignant des améliorations qualitatives telles que des alignements de végétaux ou des espaces publics et en limitant potentiellement la vitesse, et donc le bruit généré.

La place du piéton et l'évolution des espaces publics dans le secteur de la Clergère sont intimement liées aux potentielles transformations de l'avenue de Lavaux. Pour les participants, il s'agissait fondamentalement de repenser le principe des circulations dans tout ce secteur, de sorte à offrir un nouvel équilibre aux piétons, tout en permettant aux transports publics et au trafic de s'écouler sur un axe dédié. Cette réorganisation permet de libérer des espaces publics importants permettant ainsi à plusieurs typologies d'usagers de cohabiter. L'espace est donc amené à évoluer vers une composition de multiples sous-espaces connectés entre eux.

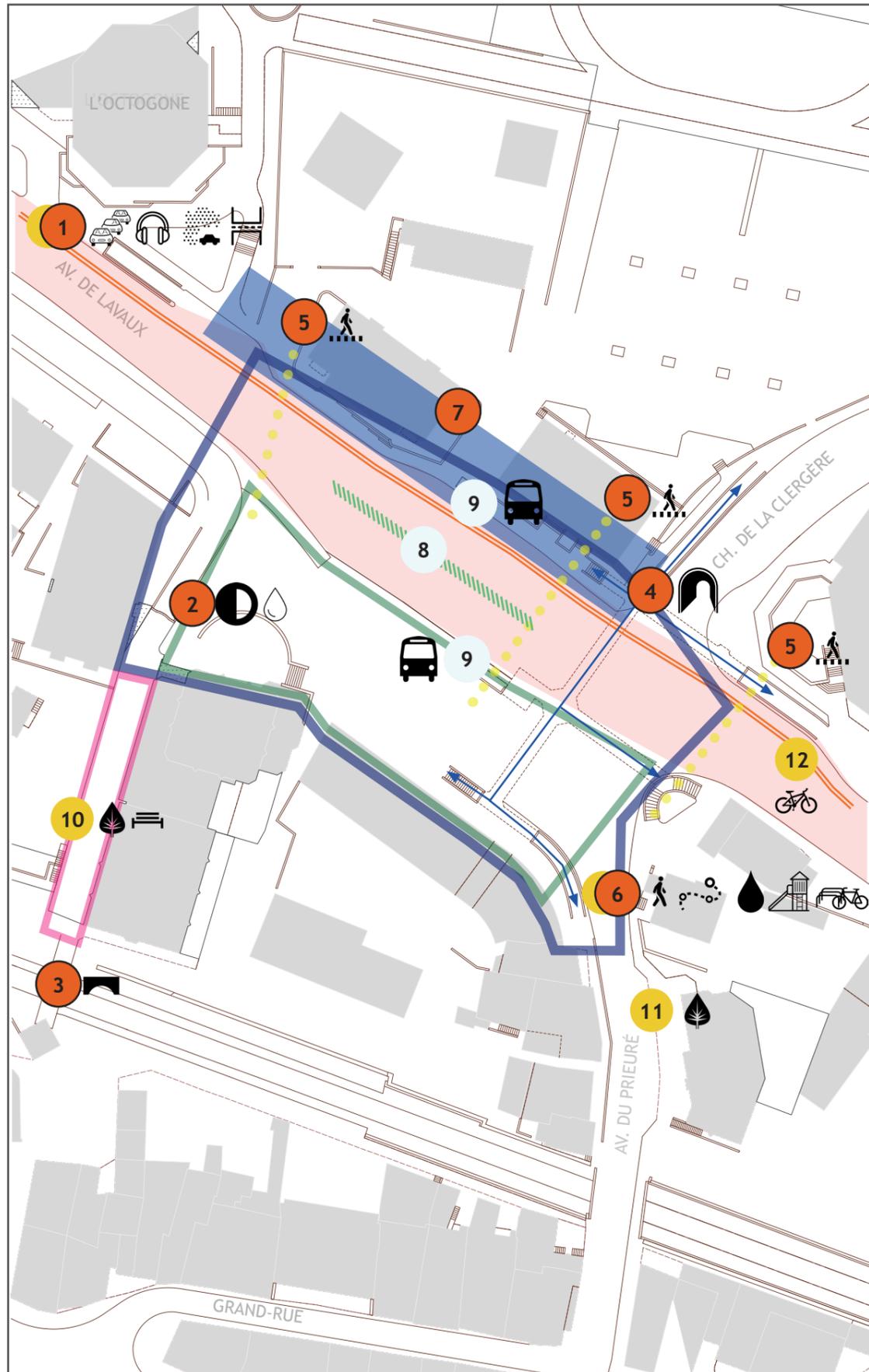
Le réaménagement d'espaces publics répond aux *principes clés pour une future place de la Clergère* (voir page 11-12) afin de pouvoir bénéficier au coeur de ville d'**espaces ouverts**, **conviviaux** et **verts** permettant de **les traverser**, de **se reposer** et de **se rencontrer**. Une ou deux grandes places, une succession de placettes, les propositions ont témoigné d'une belle inventivité dont les ambiances ont été le centre d'intenses réflexions. **Travailler les atmosphères** signifiait porter une attention particulière aux types de végétation en fonction des emplacements et de l'ensoleillement, des revêtements au sol en fonction d'espaces potentiels fréquentés, partagés, à l'ombre ou au soleil, ou encore pour souligner une continuité, ou encore au mobilier urbain.

Le mobilier a occupé une place essentielle où **la question des matériaux** (bois, métal, béton, résine, plastique) a fait l'objet de plusieurs réflexions d'une part pour sa capacité à emmagasiner la chaleur, et d'autre part, la hauteur des assises et la présence d'accoudoirs. Ces derniers éléments ont retenu l'attention en ce qu'ils représentent une aide essentielle pour les PMR. Il y a eu mention d'éléments innovants tels qu'une verrière pour s'abriter de la pluie et pour les pauses repas de midi des collégiens, ou encore de la question de l'eau au travers de fontaines.

Finalement, **les réflexions sur la mobilité**, l'espace piéton et les espaces publics ont été intensément abordées sur le front nord de la place. Le périmètre a vu naître un vaste espace libéré par l'introduction d'une courbure de l'avenue de Lavaux. Tout en suggérant diverses propositions de réaménagement, ce sont les activités qui ont été travaillées en chaque sous-espace en fonction des équipements, de la végétation et du sol, qui ensemble ont généré une ambiance propre à une activité plus qu'à une autre.



3.1 DIAGNOSTIC DES FAIBLESSES CONSENSUELLES & DÉBATTUES



LÉGENDE

- Diagnostic consensuel habitants/usagers
- Diagnostic débattu habitants/usagers
- Diagnostic collégiens
- 1 Numéro de puce
- Bâtiments

- 1 **Avenue de Lavaux**
 - Génère des externalités négatives : bruits, pollutions de l'air et visuelles
 - La place est davantage un carrefour
 - Présence du végétal insatisfaisante de part et d'autre des voies
- Principale coupure urbaine divisant l'espace
- 2 **Sud de la place de la Clergère**
 - Place évoquant une image sombre et humide
 - Globalement l'espace est qualifié de froid, peu accueillant et excessivement minéral
- 3 **Passerelle Verdaine**
La passerelle est qualifiée de vétuste
- 4 **Passages sous-voies**
 - Circulation et lisibilité piétonnes confuses
 - Passages sous-voies sombres, insalubres et incommodes
- 5 **Traversées piétonnes en surface**
 - Absence de circulation piétonne et de traversées de l'avenue de Lavaux en surface
 - Lisibilité confuse des circulations dans l'espace
- 6 **Place de la Clergère**
 - Perception négative pour tout nouveau visiteur/habitant/usager
 - Désorganisation et manque de valorisation des circulations piétonnes de part et d'autre de la place
 - Manque de lisibilité et de reliance vers les lieux stra-

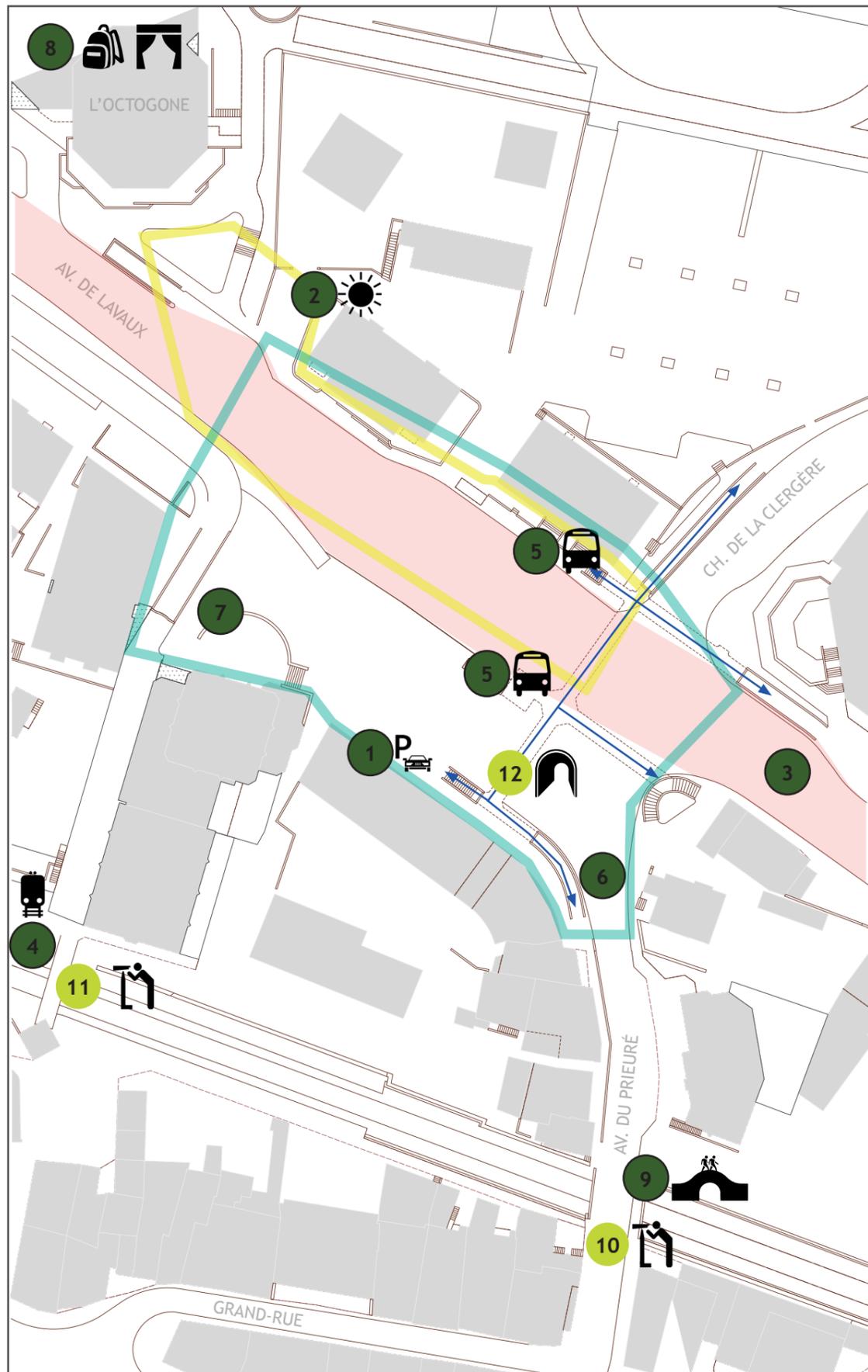
tégiques (écoles, commerces, infrastructures, etc.)

- Revêtement au sol terne et froid, ne favorisant pas d'ambiances particulières de place pour se rencontrer, s'arrêter
- Manque de présence d'eau (fontaine)
- Manque de commerces de proximité
- Manque d'équipements dédiés à l'assise, à la rencontre et pour manger sur le pouce
- Absence d'infrastructures de loisirs pour enfants
- Manque de places de stationnement vélos
- Manque global d'un cadre en faveur de la mobilité douce

- 7 **Front Nord**
 - Manque d'espaces dévolus aux piétons
 - Pauvreté qualitative de l'espace
- 8 **Avenue de Lavaux**
Le terre-plein accentue l'effet de coupure de l'avenue
- 9 **Transports publics**
Arrêts de bus sous-dimensionnés, manque d'équipements, trottoir excessivement étroit
- 10 **Liaison vers la passerelle Verdaine**
 - Espace inconfortable et peu convivial
 - Dotation insuffisante de végétal au sein de l'espace public et de mobilier dédié au repos
 - Manque d'équipements adaptés aux PMR
- 11 **Av. du Prieuré (partie au Nord des voies CFF)**
 - Manque de qualité piétonne
 - Manque d'équipements (bancs, tables)
 - Manque de verdure
 - Équipements non adaptés aux PMR
- 12 **Avenue de Lavaux**
Absence de piste cyclable à la montée



3.2 DIAGNOSTIC DES FORCES CONSENSUELLES & DÉBATTUES



LÉGENDE

- Diagnostic consensuel habitants/usagers
- Diagnostic débattu habitants/usagers
- Diagnostic collégiens
- 1 Numéro de puce
- Bâtiments

- 1 **Stationnement**
Places de stationnement et de dépose-minute
- 2 **Nord de la place de la Clergère**
 - Excellente qualité d'ensoleillement du secteur nord de la place
 - Dégagements visuels de qualité
- 3 **Avenue de Lavaux**
 - Accès direct au centre de l'agglomération lausannoise ou de la ville de Pully
 - Axe pouvant être réorganisé libérant ainsi de l'espace pour d'autres modes, usagers
- 4 **Transports publics**
Proximité et haut degré d'accessibilité par train
- 5 **Transports publics**
Arrêts de bus au centre de la place permettant un haut degré d'accessibilité par bus (BHNS)
- 6 **Avenue du Prieuré**
Accès automobile limité aux riverains et commerces
- 7 **Placette publique / Ch. du Pré-de-la-Tour**
 - Espace ombragé insuffisamment valorisé
 - Opportunité de développement d'un espace qualita-

tif dédié au séjour, au passage, à la rencontre

- 8 **Lieux stratégiques**
 - Proximité du théâtre de l'Octogone
 - Proximité du collège Arnold Raymond
- 9 **Pont de l'av. du Prieuré**
Connexion piétonne directe vers le centre-ville
- 10 **Pont de l'av. du Prieuré**
 - Dégagements visuels sur le grand paysage, le Prieuré et le vieux bourg
 - Lieu apprécié pour son calme à l'écart du trafic
- 11 **Passerelle Verdaine**
Dégagements visuels sur le vieux bourg
- 12 **Passages sous-voies**
Possibilités de franchissement adaptées aux PMR



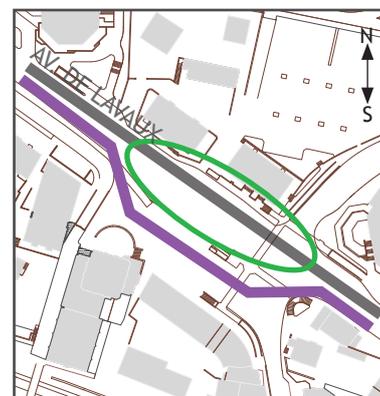
3.3 PRINCIPES CLÉS POUR UNE FUTURE PLACE DE LA CLERGÈRE

À partir de ces éléments de diagnostic, les participants ont exploré des pistes de solutions (cf. rapports des ateliers de la séquence 2) dont voici la synthèse des éléments les plus saillants.

1 Réorganiser le trafic automobile

Afin de rendre la place de la Clergère et ses abords attractifs, il est nécessaire de repenser l'organisation des voies de circulation de l'avenue de Lavaux et de la voie de transit au Sud. Les deux principales propositions suggèrent d'une part de dévier l'avenue de Lavaux vers le Sud de sorte à dégager un espace public plus généreux au Nord et d'y accueillir des fonctions de séjour, et d'autre part d'instaurer une limitation de la vitesse maximale autorisée (ex. zone de rencontre).

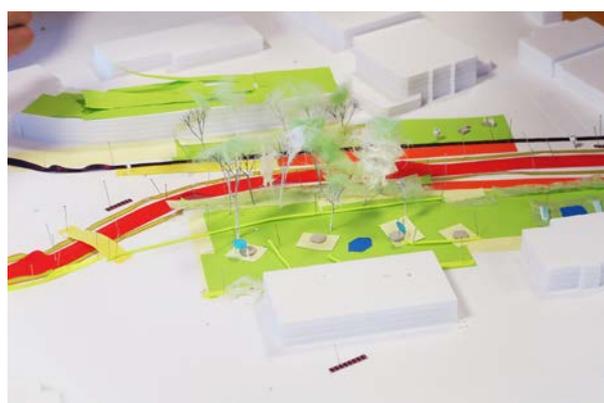
- Tracé actuel
- Déviation proposée
- Nouvel espace libéré



2 Privilégier les traversées piétonnes en surface

L'axe nord-sud de la place est trop peu perméable à la mobilité piétonne. Celle-ci doit emprunter des passages sous-voies qualitativement pauvres, ne générant aucun attachement et accentuant la coupure de l'espace. Il a été unanimement proposé de créer 2 à 3 traversées piétonnes : une dans l'axe de l'avenue du Prieuré, une dans l'axe du chemin de Pré-de-la-Tour (Passerelle Verdaine), une potentielle troisième traversée au centre de la place.

- Sous-voie actuel
- Franchissements proposés





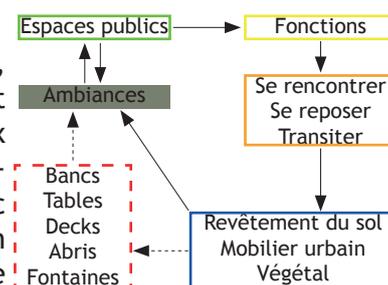
3 Diversifier les fonctions des espaces publics

Les fonctions associées à la place de la Clergère ainsi que les souhaits pour les réaménagements à venir ont été énoncés comme étant un espace de : transit piétonnier, de transit automobile, un espace de séjour, un espace de rencontre et de loisirs. L'articulation d'une nouvelle logique automobile vise à offrir de nouvelles opportunités de développer des espaces publics de part et d'autre des voies de l'avenue de Lavaux et de renforcer les fonctions piétonnes.

Fonctions actuelles <ul style="list-style-type: none"> • Transit automobile • Transit piéton
Fonctions futures souhaitées <ul style="list-style-type: none"> • Espace de séjour • Espace de rencontre • Espace de loisirs • Transit automobile • Transit piéton

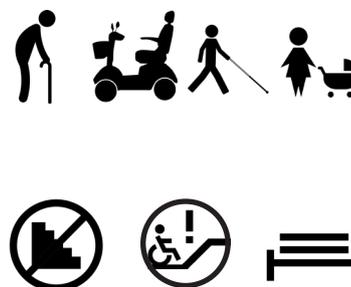
4 Créer des espaces publics de qualité

La volonté commune d'avoir accès à des espaces dotés de bancs, de tables, de decks, au soleil ou sous les arbres, de fontaines et d'abris permettant de rester au sec est directement corrélée aux fonctions souhaitées ; de rencontres, de séjours et de déplacements. Il s'agit d'une réflexion globale sur l'espace en lien avec le revêtement du sol, le végétal et le mobilier urbain tout en considérant les logiques de circulation afin de bénéficier d'une entrée de ville qualitative.



5 Simplifier les déplacements et l'accès des PMR

Afin d'améliorer le confort et la sécurité des personnes à mobilité réduite, les participants souhaitent qu'une attention particulière soit portée au mobilier urbain tel que les bancs (hauteur, dossier, accoudoir), mais également aux franchissements générateurs de stress tels que les escaliers, pentes et trottoirs sans abaissements.





4. ANNEXES SÉQUENCE 2

- HEIG-VD, hepia, Ville de Pully, *Film de la conférence-débat du 26 avril 2016*, Yverdon, 2016, [URL] <http://coeurdeville.pully.ch/conference-debat-du-26-avril-2016/>
- HEIG-VD, hepia, Ville de Pully, *Synthèse vidéos des hypothèses de l'atelier maquette du 23 mai*, Yverdon, 2016, [URL] <http://coeurdeville.pully.ch/ateliers-maquettes-23-mai-2016/>
- HEIG-VD, hepia, Ville de Pully, *Synthèse vidéos des hypothèses de l'atelier maquette du 18 juin*, Yverdon, 2015, [URL] <http://coeurdeville.pully.ch/ateliers-maquettes-18-juin-2016/>
- HEIG-VD, hepia, Ville de Pully, *Rapport de synthèse du diagnostic participatif*, Yverdon, 2015, [URL] http://coeurdeville.pully.ch/wp-content/uploads/2016/04/Pully_Coeur-deVille_rapport_2016.pdf
- HEIG-VD, hepia, Ville de Pully, *Synthèse de la conférence-débat sur la mobilité urbaine à Pully*, Yverdon, 2016, [URL] <http://coeurdeville.pully.ch/conference-debat-du-26-avril-2016/>
- HEIG-VD, hepia, Ville de Pully, *Synthèse de l'atelier maquette du 18 juin*, Yverdon, 2016, [URL] <http://coeurdeville.pully.ch/ateliers-maquettes-18-juin-2016/>
- HEIG-VD, hepia, Ville de Pully, *Synthèse de l'atelier maquette du 23 mai 2016*, Yverdon, 2016, [URL] <http://coeurdeville.pully.ch/ateliers-maquettes-23-mai-2016/>
- HEIG-VD, hepia, Ville de Pully, *Synthèse du diagnostic local*, Yverdon, 2016, [URL] <http://coeurdeville.pully.ch/diagnostic-local-3-mai-2016/>

5. ANNEXES POUR ALLER PLUS LOIN

- Ville de Lausanne, *Bus à haut niveau de service*. [URL] <http://www.lausanne.ch/lausanne-en-bref/lausanne-demain/mobilite/axes-forts/bus-haut-niveau-de-service.html> (Consulté le 19.07.16)
- Chemins de fer fédéraux, *Léman 2030* [URL] <http://www.cff.ch/groupe/entreprise/projets/extension-du-reseau-ferroviaire/projets-en-suisse-romande-et-en-valais/leman-2030/apercu.html> (Consulté le 19.07.16)